

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Eveil 1.1			
Code	PEIM1B11PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> () Anne LISART (anne.lisart@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.

- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B11PPA	Formation scientifique 1	15 h / 1 C
PEIM1B11PPB	Formation historique 1	15 h / 1 C
PEIM1B11PPC	Formation géographique 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B11PPA	Formation scientifique 1	10
PEIM1B11PPB	Formation historique 1	10
PEIM1B11PPC	Formation géographique 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique 1			
Code	6_PEIM1B11PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Formation scientifique 1" vise essentiellement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire que les futurs instituteurs primaires vont devoir maîtriser pour pouvoir, par la suite, enseigner les sciences.

Les savoirs et savoir-faire travaillés en classe sont articulés autour de ceux décrits dans le référentiel de sciences du tronc commun.

Aucun prérequis particulier n'est nécessaire, mais avoir eu quelques notions de sciences dans le secondaire facilite la compréhension.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les concepts abordés sont la démarche d'investigation, l'air, la météo et la matière.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux - Approche interactive - observations - documents à analyser.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et lors de séances de remédiation à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Ouvrages de référence donnés dans les notes de cours (section bibliographie)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours distribuées aux élèves. Power point utilisés au cours disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit est prévu en janvier. Celui-ci compte pour 100% de la note final. Tel que prévu dans le décret réussite, les étudiants inscrits en B1 peuvent représenter l'épreuve lors de la période d'évaluation du Q2. En cas d'échec, un examen écrit est organisé en juin et/ou en septembre. Il compte également pour 100% de la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique 1			
Code	6_PEIM1B11PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LISART (anne.lisart@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours reprend les grandes lignes de la matière historique proposée dans les programmes de l'enseignement fondamental. Il propose également la découverte des bases de la didactique de l'Histoire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cadre notionnel historique
Bases des propositions didactiques de l'Histoire

Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes
- Activités extérieures
- Cours magistraux
- Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et remédiation à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Syllabus et notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite en janvier.

Tel que prévu dans le décret réussite, les étudiants inscrits en B1 peuvent représenter l'épreuve lors de la période d'évaluation du Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique 1			
Code	6_PEIM1B11PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours reprend les grandes lignes de la matière géographique proposée dans les programmes de l'enseignement fondamental. Il propose également la découverte des bases de la didactique de la géographie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cadre notionnel géographique
Bases des propositions didactiques et méthodologiques de la géographie
Analyse de paysage
Les représentations du monde et les repères spatiaux
L'orientation, les cartes et le plan
La Terre, ses mouvements et son satellite
Les différents milieux naturels
Les caractéristiques d'un espace (fonction, structuration, dynamique)
Les interactions entre l'homme et l'espace/le milieu

Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes et/ou méthodologique
- Cours magistraux
- Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et lors de séances de remédiation à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de l'étudiant qu'il complètera par les notes dactylographiées et/ou documents distribués aux cours, les documents accessibles sur la plateforme Moodle, les lectures et ouvrages de référence présentés au cours et/ou disponibles à la bibliothèque de l'école normale

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit est prévu en janvier. Celui-ci compte pour 100% de la note final. En cas d'échec, un examen écrit est organisé en juin et/ou en septembre. Tel que prévu dans le décret réussite, les étudiants inscrits en B1 peuvent représenter l'épreuve lors de la période d'évaluation du Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe + Exp	100			Exe + Exp	100

Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).